

Majorité municipale :

Julien **POLAT**, Yves **ALLARDIN**, Alyne **MOTTE**, Anthony **MOREAU**, Lydia **RUELLO MOGORE**, Chokri **BADREDDINE**, Armelle **LE BOURDONNEC**, Stéphane **VALENTIN**, Nadine **FAYOLLE**, Nicolas **JULLIARD**, Brigitte **PARIS**, André **GAL**, Martine **CHASSON**, Bruno **GATTAZ**, Filipa **BEVILACQUA-PAHON**, Michel **GUICHERD-DELANNAZ**, Basak **SEVEN**, Elodie **LIVERNAIS**, Bernard **GRANDCAMP**, Héroïse **BARADEL**, Bruno **SARRAT**, Corinne **MOLLIER-SABET**, Pierre **BONNARDON**, Farida **BRABRI**, Nicolas **VUILLERMOZ-BIRON**, Peggy **CHUNG-PEREZ**, Franck **DUFFOUR** et Grace **DA COSTA**

De nombreuses concertations ou enquêtes publiques ont animé le calendrier de la fin de l'année 2023 sur les grands projets que sont la révision du PLU, la fin du contournement routier et l'aménagement du site de l'ancien hôpital. Nous nous réjouissons de la forte participation à ces consultations qui est un symbole puissant pour notre démocratie et qui témoigne de l'intérêt de la population pour ces sujets majeurs.

Cet intérêt citoyen s'est manifesté par les nombreuses déclarations sur les registres mis à disposition ; nous ne pouvons donc que nous réjouir que le public se soit emparé avec autant d'engouement de ces dossiers importants pour se renseigner ou formuler un avis.

Les avis de chacun vont permettre d'infléchir ou d'enrichir les projets qui porteront ainsi plus fidèlement la voix des habitants.

Pour ce qui est de la reconversion du site de l'ancien hôpital par exemple, la partie des espaces publics sera élargie par rapport à ce qui était initialement prévu afin de concevoir un projet de qualité inscrivant en plus de ce qui était proposé, une partie culturelle. De surcroît, grâce à la concertation publique, nous ferons évoluer la règle pour que les bâtiments neufs construits sur ce site soient limités en hauteur et permettent une belle intégration au panorama environnant.

Concernant la fin du contournement routier, toutes les réflexions soulevées au sujet des modalités de réalisation du projet seront prises en considération dans l'attente de la production du dossier d'enquête publique qui devrait arriver fin 2024/début 2025. Ainsi, nous nous réjouissons de la transparence que favorisent ces concertations dans la prise de décision. Nous avons à cœur de maintenir la confiance en communiquant ouvertement sur nos projets et en permettant à l'ensemble des Voironnais d'exprimer son opinion.

Nous sommes donc persuadés que ces enquêtes publiques sont la clé pour une démocratie dynamique et qu'elles contribuent à la construction d'une société où les citoyens sont véritablement au cœur du processus décisionnel.